



UT CFE-CGC
NOUVELLE-CALEDONIE
SFA-CGC / SFB-CGC / SGTINC-CGC
Complexe « La Belle Vie »
BP 30 536 - 98895 - NOUMEA
☎ (687) 41-03-00 📠 (687) 41-03-10
courriel : utcfecgc@utcfecgc.nc

DEFENSE DES SERVICES PUBLICS : QUE DEVONS NOUS ATTENDRE DE LA NOUVELLE MANDATURE ?

Le Conseil d'administration de l'OPT sera renouvelé à l'occasion de la mise en place du 17ème gouvernement et ainsi le modèle économique pourrait être remis en question.

Ce modèle, très proche du concept moderne de responsabilité sociale et environnementale des organisations (RSO) que la Direction défend aujourd'hui, a amené l'OPT-NC à prospérer tout en assurant des services publics pour le compte de la Nouvelle-Calédonie.

Le monopole public des télécommunications nous permet de participer à l'aménagement du territoire, de rendre des services performants tant dans le domaine des télécommunications mais aussi dans le bancaire et le postal.

Sans l'OPT, un grand nombre de personnes ne serait pas bancarisé et de nombreuses zones géographiques seraient abandonnées.

Si le monopole des télécommunications peut paraître atypique, à contre temps pour certains, les crises telles que celle que nous traversons aujourd'hui avec la COVID 19, montrent à quel point, il est essentiel de sauvegarder les services publics d'une part et d'autre part que les pouvoirs publics puissent avoir la possibilité d'ouvrir la bande passante, de faciliter les télécommunications, de soutenir l'économie et tout un écosystème.

Aujourd'hui le modèle OPT est menacé, contesté par une partie de la classe politique. Nous nous battons pour sauver notre modèle car bien géré il participe au développement économique, technologique, numérique et social au service de tous les calédoniens.

Le monopole public nous protège tous et nous oblige aussi, nous agents de l'office, à plus de transparence, à l'exemplarité dans notre travail et à la qualité de service.

Nous souhaitons que chaque action entreprise, chaque investissement de l'office soit analysé non seulement sous le prisme de la rentabilité mais aussi sous l'angle du service rendu à la population.

Ainsi nous déplorons que les services financiers aient été sacrifiés pendant de longues années. Aujourd'hui l'OPT risque de payer très cher le prix de cet abandon. L'IGF a pointé du doigt la gestion calamiteuse des services financiers où les investissements nécessaires pour se mettre en conformité au niveau de la réglementation bancaire ont été retardés.

L'OPT doit continuer sa modernisation, sa transformation, avec une ambition à long terme pour les métiers de l'OPT.

L'OPT repose sur trois métiers et son rôle consiste à servir les calédoniens. Nous sommes très attachés à ces trois métiers et défendons le fait qu'il faut les développer, les moderniser, les adapter à notre population en proposant des services innovants.

Nous resterons vigilants et attentifs vis-à-vis des décisions qui seront prises par la nouvelle mandature.